Travaux de Juillet

Il est encore possible en juillet de semer la plupart des légumes dont la maturité peut se faire en trois mois et demi à quatre mois.

On peut faire une planche de carottes hâtives, des radis noirs et des haricots nains. Les variétés naines de pois peuvent encore réussir : les variétés **Lévêque, Merveille d'Amérique** et surtout le **pois très hâtif d'Annonay** sont très rustiques et très productives.

Les variétés recommandables sont : **Cent pour Un Flageolet d'Etampes, Bagnolet, Merveille de France.**

Les semis de la fin de ce mois doivent se faire sur côtières : on les abritera en octobre contre les premières gelées, pour en prolonger la récolte en vert.

On sème en pépinière assez clair, **scarole blonde, chicorée d'été laitue palatine, choux de Milan** et de **Vaugirard**, qui sous notre climat ne souffrent pas trop des rigueurs de l'hiver.

Repiquages. — On met en place les choux-fleurs pour la récolte d'automne et d'hiver. Arroser copieusement les choux-fleurs avancés et avoir soin de couvrir d'une feuille les pommes dès qu'elles apparaissent ; sans cette précaution elles s'épanouiraient et ne pourraient plus être consommées.

On plante chicorée frisée de Rouen, chicorée de Meaux, laitue brune paresseuse, Merveille des quatre-saisons, romaine blonde maraîchère choux de Bruxelles, choux rouges.

On pince les tomates et les melons. On continue la cueillette des pois tous les deux jours et on commence la récolte des premiers filets de haricots qui doit également être gérée tous les deux ou trois jours, on évite ainsi qu'ils ne durcissent.

ECHOS ET INFORMATIONS

LE SÉNAT VOTE LA SUPPRESSION DU « COUCHAGE A LA PAILLE »

Le Sénat vient enfin d'adopter la proposition de loi concernant le « couchage à la paille ».

Après discussion, il a été décidé que six ans seraient laissés aux propriétaires ruraux pour conformer leurs installations aux prescriptions de la loi. Passé ce délai, les récidivistes seraient passibles d'une amende de 100 francs.

70 HECTOLITRES DE BLÉ A L'HECTARE

Notre grand agronome Déhérain qui fut professeur au Muséum de Paris et à Grignon, obtint dans ses champs d'expériences les rendements en blé les plus élevés qui aient jamais été atteints : près de 70 hectolitres à l'hectare ! Son secret était simple : **des terres très propres et bien ameublées, des fumures équilibrées et contenant la dose maxima d'azote pouvant être supportée par la plante.**

LES DÉPENSES EN ENGRAIS DANS LA CULTURE DU BLÉ

M. Galland, ingénieur au Comptoir de l'Azote, estime à 20 % la part des dépenses imputables aux engrais, fumier compris, dans le prix de revient de l'hectolitre de blé en France ; la part revenant à la fumure chimique azotée variant de 6 à 8 %.

Comme d'autre part, 1 kilo d'azote accroît en moyenne les rendements de 20 kilos de grain pour le blé, il en résulte que l'emploi intensif des engrais azotés, dans les conditions normales, contribue à diminuer le prix de revient de notre première céréale.

CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES APPAREILS UTILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Le congrès international sur « les appareils utilisés dans la lutte contre les ennemis des cultures », organisé par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture et sous les auspices de l'Institut des Recherches Agronomiques et du Service de la défense des Végétaux et de l'Inspection phytopathologique, aura lieu à Lyon les 24 et 25 juillet 1929 dans la salle du Conservatoire, quai de Bondy.

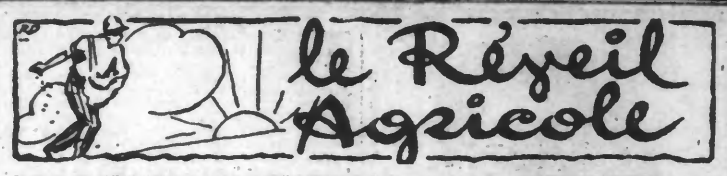

Pour rendre lucrative l'industrie laitière

En raison du développement incessant des villes et des agglomérations ouvrières, la production du lait pour la vente en nature ne cesse de progresser. On peut dire que cette industrie occupe actuellement une place prépondérante dans la plupart des exploitations agricoles de notre région.

La vente aux consommateurs se fait par les producteurs eux-mêmes, mais le plus souvent par des ramasseurs ou des industriels, qui, à leur gré font varier le prix d'achat aux producteurs et les conditions de vente aux consommateurs.

Quoique l'entretien des vaches soit onéreux et que l'on soit fort gêné par le manque de main-d'œuvre spécialisée, il semble indispensable de réduire le prix de revient du litre de lait ; on peut y parvenir en accroissant la production, par un choix attentif des vaches laitières et par une alimentation plus rationnelle et plus économique.

Il convient aussi de chercher le meilleur mode d'utilisation et de vente du produit obtenu ; la suppression des intermédiaires inutiles s'impose d'une façon absolue, car ce sont eux qui prélèvent le plus clair du bénéfice qui devrait revenir en totalité au cultivateur.

Les cultivateurs doivent donc se grouper pour tirer un meilleur parti de leur production, sans pour cela chercher à réaliser, comme tentent de le faire les sociétés laitières, l'accaparement d'une denrée de première nécessité.

Mieux que quiconque, l'Association des cultivateurs saura régler les prix de vente à un niveau, donnant à la fois satisfaction à ceux qui consomment et à ceux qui produisent ; le fait même de la suppression des intermédiares rend facile la solution du problème.

Mieux que quiconque, l'Association saura guider et régler la production et assurer de façon régulière l'approvisionnement des centres populeux de la région et éviter aux consommateurs une nouvelle crise laitière, due sans doute aux difficultés de main-d'œuvre et à la pénurie des fourrages, mais aussi au mécontentement général que provoquent les industriels dans tous les centres où ils s'approvisionnent.

LA CRÉATION DES COOPÉRATIVES LAITIÈRES S'IMPOSE

Les encouragements de l'Etat

A l'exemple des cultivateurs des Charentes et du Poitou et de ceux de la région de Paris, nos producteurs de lait doivent se grouper pour lutter contre les trusts industriels. Les syndicats de vente rendent des services et sont capables de discuter avec autorité avec les sociétés laitières, mais à la condition que leur action s'étende sur une importante région. Sinon ils périclitent rapidement.

La formation de Coopératives laitières semblables à celles qui fonctionnent en Eure-et-Loi, dans la Loiret, l'Oise, etc., vaut infiniment mieux. Qu'est-ce donc qu'une Coopérative laitière ?

« La Coopérative laitière est un groupement de producteurs qui signent un engagement solidaire de travailler et de vendre leur lait en commun au moyen d'une usine construite et administrée par leurs soins, en vue de supprimer les intermédiaires et de vendre directement à la consommation ».

Les coopératives à forme civile doivent être préférées, en raison de leur constitution et de leur administration plus faciles. Elles sont régies par le droit commun et se forment en application des articles 1832 et 1833 du Code Civil.

Comme le plus souvent, elles demandent aide à l'Etat, elles doivent établir leurs statuts conformément aux instructions contenues dans le Guide du Ministère de l'Agriculture.

Il faut prévoir le versement par les sociétaires d'un certain capital, qui servira à l'édification de l'usine et à l'achat du matérie d'intérieur et de ramassage.

Le Ministère de l'Agriculture intervient, dès la création de la Coopérative, pour favoriser la construction et pour faciliter le rassemblement des capitaux.

Le Conseil d'Administration désigné par les coopérateurs peut, en effet, adresser par l'intermédiaire de la Préfecture, une demande tendant à obtenir le **concours gratuit** du Service des améliorations agricoles.

Des ingénieurs spéciaux s'abouchent aussitôt avec les membres du Conseil d'Administration et étudient gratuitement tous les détails du projet, établissent un devis complet d'installation des bâtiments, d'achat du matériel d'intérieur et s'occupent de régler les adjudications, puis ensuite n'est pas à dédaigner, puisque la coopérative n'a pas à payer d'honoraires à un narchitete ; cds plus, ces ingénieurse qui ont installé un grand nombre d'usines semblables sont parfaitement préparés par leurs études epéciares, à réaliser l'édification de laiteries modernes, de fonctionnement irréprochable.

Enfin, à titre d'encouragement, le Ministère de l'Agriculture accorde des **subventions** importantes qui, dans certains cas, ont atteint le huitième du montant total des dépenses effectuées.

Le reste des dépenses est payé au moyen des souscriptions de parts et par une **avance spéciale du Crédit Agricole**, faite en application de a Loi du 5 Août 1920 ; cette avance qui peut atteindre le quadruple du capital souscrit, est généralement remboursable en 20 ou 25 ans par annuités égales ; elle est faite par l'Office National du Crédit Mutuel Agricole contre un intérêt annuel de 3 %.

Cette disposition fort importante, limite la part contributive des adhérents et permet la constitution rapide du capital nécessaire à la construction de la Laiterie Coopérative.

LABOR

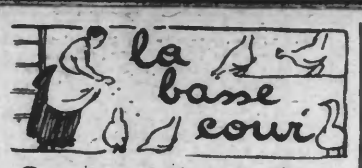

Comment il faut faire de l'élevage

La Société d'Aviculture « La Basse-Cour Familiale de Lille », avec son bulletin portant le même titre, a beau donner tous ses renseignements sur le choix des races de productions de chair ou de ponte, sur les soins à donner aux couveuses, aux poussins, aux poudeuses, l'éducation se fait trop lentement et l'on est surpris lorsque l'on visite un élevage de voir la traitement quelquefois singulier que certains imposent aux volailles.

C'est que les idées fausses sont difficiles à déraciner et que beaucoup de novices prennent comme évangile les préceptes surannés et absurdes qui courent les rues. « Vous n'allez pas m'apprendre peut-être comment il faut faire ! Mon grand-père, etc.... »

Votre grand-père laissait vagabonder ses poules où elles voulaient, c'est ce qui fait que, maigré des procédés mauvais, ses poules pondaient quand même, parce que, libres, elles savaient trouver ce qui leur fallait. Mais elles donnaient 80 œufs par an.

Aujourd'hui, on veut qu'une demi-douzaine de poules, logées entre les quatre pieds d'une table, donnent des œufs en abondance. Il tombe sous le sens que la méthode de grand-père doit être délaissée et remplacée par d'autres moyens, si l'on ne veut pas, après une malheureuse expérience, se décourager et jeter le manche après la cognée ; ce qui se volt, hélas ! tous les jours.

Le pis, c'est que les découragés eèment le découragement autour d'eux et déclarent péremptoirement que l'élevage de la volaille et du lapin est un leurre, qui ne peut laisser que de la perte après beaucoup de travail et d'ennuis.

Nous sommes convaincus du contraire. Ne voyons-nous pas autour de noue des pretivee de réussites fort encourageantes, à côté d'expérience décourageantes ? Au risque de nous répéter, nous nous proposons d'indiquer, dans une série d'articles, tirés de notre propre expérience et de celle de ceux qui réussissent les bonnes méthodes pour mener à bien une petite entreprise qui grandira, si vous le voulez, à mesure que vous aurez étudié vous-même et aurez acquis la preuve que la basse-cour, bien conduite, est une source de richesse.

⁂

Pour faire un bon poussin il faut un œuf non seulement de poule de haute lignée, mais un œuf bien portant, venant d'une poule saine élevée à la dure, ayant acquis au grand air, sous la rafale même, une santé, une vigueur que ne peut avoir celle qui, enfermée, a été nourrie de manière à en faire une machine à pondre. Celle-ct a rendu tout ce qu'elle peut rendre et son régime a détruit toute aptitude à la reproduction. Ses œufs sont anémiés et ne peuvent donner qu'un poussin faible, qui s'élèvera très difficilement et se ressentira toujours du mauvais départ.

(A suivre.) **PIERRE DE LILLE.**

CONTRE toutes les MALADIES INFECTIEUSES employez le **CURAZOL** de **R. MARTIN** à Feignies
(Voir plus loin aux Annonces)

des Recherches Agronomiques et du Service de la défense des Végétaux et de l'Inspection phytopathologique, aura lieu à Lyon les 24 et 25 juillet 1929 dans la salle du Conservatoire, quai de Bondy.

LES COMMERÇANTS ET LES ASSURANCES SOCIALES

Certains commerçants prennent les devants : Si vous achetez une machine agricole ou autre, vous notez avec amertume une hausse de 10 %. Interrogez le vendeur, il vous répond que la hausse est due à la loi sur les assurances sociales. Et celle-ci ne sera appliquée que le 5 février 1930. Mais qu'importe !...

LES CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Avec le concours financier de l'Office Régional Agricole et de l'Office départemental du Nord et la collaboration des sociétés d'agriculture locales, la Société des Agriculteurs du Nord organise en 1929 : 1° un concours d'arrachage mécanique de lin qui aura lieu à Wambrechies en juillet ; 2° un concours d'arrachage mécanique de pommes de terre qui se tiendra le 15 septembre à Strazeele. Une somme de 10.000 francs est affiliée à chacun de ces concours pour paiement des primes.

RÈGLES douloureuses, irrégulières, insuffisantes, interrompues, retardées. Guérison assurée par le **LYROL**, nouvelle étanique méthode de traitement à domicile **sans** inconvénient comparable aux produits similaires. Envoi franco 35fr. La cure complète (1 flacon) 100 fr. Labor. LACROIX, Service YA 22, Boul. Sébastopol, Paris (Toutes Pharmacies).

LA JOURNÉE SPORTIVE

GYMNASTIQUE

Le Cinquantenaire de l'Association Régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

LA JOURNÉE DU LUNDI

Les Fêtes-Concours organisées à l'occasion du Cinquantenaire de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais se sont poursuivies, hier lundi.

Durant toute la matinée ont été disputées au stade du Boulevard Carnot les épreuves comptant pour les Championnats du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les concours individuels.

Les membres du jury ont eu la une tâche ingrate, car ils devaient examiner plus de 4.000 concurrents.

Cependant, grâce à l'organisation parfaite, toutes les épreuves étaient terminées à 12 h. 15.

L'après-midi, en la salle des mariages de la Mairie de Lille a eu lieu, à 16 h., sous la présidence de M. Cyrille Wachmar, la distribution des prix aux lauréats des différentes compétitions.

Etaient présents M. Faviéres, adjoint au maire de Lille, représentant M. Salengro, et tous les membres du Comité Central et de la Commission technique.

M. Wachmar remercia cordialement les sociétés qui ont répondu à l'appel du Comité organisateur et remercia la Ville de Lille au nom des gymnastes.

Puis, M. Favières exprima toute l'admiration qu'il a éprouvé pour les membres de l'A. R. G. qui ont tait des exhibitions hors de pair.

Puis eut lieu la distribution des prix.

LE PALMARES

CONCOURS DE SECTIONS SIMULTANÉES

PREMIERE DIVISION

Catégorie de 50 à 54 figurants. — Prix d'excellence : Roubaisienne, Roubaix; Avant-Garde, Grenay.

Catégorie de 42 à 48 figurents. — Prix d'excellence : Cambrésienne, Cambra; Concorde, Beuvry; Hautmontoise, Hautmont; Gauloise, Wattrelos; Borgerbout, Anvers.

Catégorie de 35 à 40 figurents. — Prix d'excellence : Patriote, Wattrelos.

Catégorie de 28 à 32 figurents. — Prix d'excellence : Duukerquoise, Dunkerque; Société Municipale, Armentières; Ancienne, Roubaix; Maubeugeoise, Maubeuge; Jeunesse du Blanc-Seau, Tourcoing; Fourmisienne, Fourmies.

Catégorie de 21 à 24 gymnastes. — Prix d'excellence : Seclinoise, Seclin; Renaissance, Marcq-en-Barœul; Concorde, Bertry; Avenir, Hellemmes; Union Tourquennoise, Tourcoing; Etoile, Calais; Populaire, Gand; Suisse, Paris; Esperance, Wasquehal; Ouvrière Valenciennes; Sport Club Macchi, Ostende; Lyon Gymnaste, Lyon; Arrondissement de Rouen, Bihorel.

Catégorie de 14 à 18 gymnastes. — Prix d'excellence : Patriote, Gulnes; Ecole Madeleinoise, La Madeleine; Réveil, Boulogne-sur-Mer; La Municipal, Denain; Avant-Garde, Quiévrechain; Club Gymnastique, Haubourdin; Stade Henninois, Hénin-Liétard; Jeunesse Croix Rouge, Tourcoing; Avenir, Liévin; Régénératrice, Lens; Patriote, Croix; Sottevilloise, Sotteville-les-Rouen; Jeunesse du Marais-de-Lomme; Société de Gymnastique, Aras; Van Veste Genootschap, Ostende; Avenir Béthencourt; Royale Esneutoise, Esneux; Club de Gymnastique, Calais; Union Sportive Tréfileries, Le Havre; Friendschaap, Gand; Jumetoise, Jumet; Union Douaisienne, Douai; Compatriotes, Houplines; Patriote, Neeux-les-Mines; Fraternelle Bucquoy; Revanche, Hersin-Coupigny; Avenir Marpentois, Marpent.

Catégorie de 5 à 12 gymnastes. — Prix d'excellence : Amicale Pasteur, Flers-Breucq; En Avant, Béthune; Forêt-St-Marques; Patronage Laïque, Greville-Le Havre; Royale Artisan, Arlon; Crespin Athlétic, Crespin; Union Villevordienne, Villevorde-lez-Bruxelles; Jeunesse, Beuvrages; Pro Patria, Genève; Union Haubourdinoise, Haubourdin; Avenir, Pont-de-Briques; Avant-Garde, Annappes; Baudouroise, Mons; Cercle Royal, Mons; Union St-Ghislainoise, Saint-Ghislain; Volontaire, Leers.

DEUXIEME DIVISION

Catégorie de 15 à 18 gymnastes. — Prix d'excellence : Les Gyms, Anzin; Indépendant, Lonvain; Alerte, Le Cateau.

Premier prix : En Avant, Argues; Etoile, St-Aubert.

Catégorie de 10 à 12 gymnastes. — Prix d'excellence : Etoile Sportive, St-Amand; Renaissance, Haillicourt; Honneur, Lesquin; Indépendante, Gomegnies; La Courtoise, Court-St-Etienne; Sporting Club Tréfileries, Marchiennes; Alliance, Raches; Union Sportive, Busigny; Avant-Garde, Thumeries; Jeunesse Républicaine, Wizernes; Patriote, Estaires; Desportvienden, Moerbeke; Choing; Royale Intégrante, Liége; Fraternelle, Wambrechies; Ouvrière, La Sentinelle; Union Sportive, Drocourt; Jeunesse Roucquoise, Roucq; Rencontre Sportif, Verviers; Fraternelle, Frignies; Mineurs Gymnastes, Abscon; Active, Wallincourt; Alerte, St-Sauive; Racin Club, Sains-en-Gohelle; Avenir, Lillers.

Premier prix : Patriote, Blendecques.

Deuxième prix : Etoile Sportive, Tilnes-les-Mortagne.

Catégorie de 5 à 8 gymnastes. — Prix d'excellence : Avenir, Audruicq; Jeunesse Ouvrière, Fretin; Belle Etoile Libre, Stoken-St-Georges; Cercle Royal, Branle-le-Comte; Jeune France, Ascq; Vaillante, Outreau; Avenir, Aniche; Etoile, Mont-s.-Marchiennes; Rust Roest, Blanckenberghe.

Premier prix : Avant-Garde, Phalempin; Eveil, St-Martin-lez-Boulogne.

CONCOURS D'APPLICATIONS UTILES EN SECTIONS

Groupe de 18 gymnastes. — Roubaisienne, Roubaix; Koninklub, Anvers; Patriote, Wattrelos; Gauloise, Wattrelos; Etoile, Calais.

Groupe de 12 gymnastes. — Ancienne, Roubaix; Espérance, Wasquehal; Avant-Garde, Thumeries.

Groupe de 8 gymnastes. — Hautmontoise, Hautmont; Etoile, St-Amand; Avant-Garde, Quiévrechain; Club Sportif, Hellemmes; Tiendschap, Gand; Revanche, Hersin-Coupigny ; Rost Roest, Blanckenberghe.

Groupe de 4 gymnastes. — Royale, Liége; Ouvrière La Sentinelle; Les Gyms, Anzin; Jeunesse, Beuvrages; Belle Etoile Libre, Stockay-St-Georges; Avenir, Audruicq; En Avant, Argues.

CONCOURS SPECIAUX EN SECTIONS

ENSEMBLE AVEC ENGINS

3e catégorie (de 21 à 30 gymnastes). — Prix d'excellence : Espérance, Wasquehal.

4e catégorie (de 8 à 20 gymnastes). — Prix d'excellence : Union Douaisienne, Douai; Patriote, Guines; Alerte, Le Cateau; Club de Gymnastique, Calais; Alerte, St-Sauive; Alliance, Raches; Union St-Ghislainoise, St-Ghislain; Avant-Garde, Quiévrechain.

Premier prix : Renaissance, Haillicourt; Avenir, Lillers; Avenir, Pont-de-Briques.

ENSEMBLES SANS ENGINS

1re catégorie (de 41 gymnastes et au-dessus) : — Prix d'excellence : Avant-Garde, Grenay; Roubaisienn, Roubaix.

3e catégorie (de 21 à 30 gymnastes). — Prix d'excellence : Borgerhouts, Anvers; Union Sportive Tréfileries, Le Havre; Ancienne, Roubaix.

4e catégorie (de 8 à 20 gymnastes). — Prix d'excellence : De Sportvrienden, Moerbeck-Waes; La Hautmontoise, Hautmont; Union Tourquennoise, Tourcoing; Société de Gymnastique, Arras; Patronage Laïque, de Greville, Le Havre; La Revanche, Hersin-Coupigny; La Royale, Esneux; La Courtoise, Court-St-Etienne; Sport Club Macabi, Anvers; Belle Etoile Libre, Stocquoy-St-Georges; Racing, Sains-en-Gohelle; Le Réveil, Boulogne-sur-Mer; Jeunesse Croix-Rouge, Tourcoing; Jumetoise, Jumet; Ouvrière, La Sentinelle; Jeunesse Roucquoise, Roucq; Patriote, Neux-les-Mines; Fadewste Genotschap, Ostende; Etoile, St-Aubert.

CONCOURS DE PYRAMIDES AVEC ENGINS

1re catégorie (de 41 gymnastes et au-dessus). — Prix d'excellence : Concorde, Beuvry-les-Béthune; Renaissance, Marcq-en-Barœul; Gauloise, Wattrelos.

2e catégorie (de 21 à 40 gymnastes). — Prix d'excellence : Municipale, Armentières; Ouvrière, Valenciennes.

3e catégorie (de 21 à 30 gymnastes). — Prix d'excellence : Avenir, Béthencourt; Patriote, Estaires.

Premier prix : En Avant, Argues; Jeunesse des Marais-de-Lomme.

4e catégorie (de 8 à 20 gymnastes). — Prix d'excellence : Club Haubourdinois, Haubourdin.

Premier prix : Jeune France, Ascq; Avenir, Liévin.

CONCOURS DE PYRAMIDES SANS ENGINS

1re catégorie (de 41 gymnastes et au-dessus). — Prix d'excellence : Cambrésienne, Cambrai.

2e catégorie (de 21 à 40 gymnastes). — Prix d'excellence : La Dunkerquoise, Dunkerque.

3e catégorie (de 21 à 30 gymnastes). — Prix d'excellence : Avenir, Hellemmes; Etoile, Calais; Indépendante, Louvain; Compatriotes, Houplines; Populaire, Gand; Patriote, Croix; Fraternelle, Bucquoy; Concorde, Bertry.

4e catégorie (de 8 à 20 gymnastes). — Prix d'excellence : Patriotes, Denain, Royale Artisans, Arlon; Union, Villevoorde-lez-Bruxelles; Amicale Pasteur, Flers; Haubourdinoise, Haubourdin; Jeunesse Ouvrière, Fretin; Friendschap, Turn-en-Wapenering; Union Sportive, Busigny; Etoile, St-Aubert; Avenir, Aniche; Royale Intégrante, Liége; En Avant, Béthune; Vaillante, Outreau; Union Sportive, Drocourt; Avenir, Audruicq.

Premier prix : Jeunesse Républicaine, Wizernes; Renoupre Sportif, Andrimont; Les Mineurs, Abscon; Réveil, St-Martin-les-Boulogne.

Deuxième prix : Etoile, Mont-s.-Marchiennes.

(A suivre)

JEU DE PAUME

A Paris Hautmont a battu Sous-le-Bois en grande finale du Championnat de France

C'est devant plus de 3.000 spectateurs que s'est déroulé dimanche 7 juillet, sur l'Esplanade des Invalides, à Paris, la grande finale du Championnat de France de Paume.

Hautmont a donc battu Sous-le-Bois par 13 jeux 58 quinzes pour 9 jeux 53 quinzes. Comme à la lutte de Maubeuge du 23 juin, Sous-le-Bois a fait un retour offensif trop tardif.

La lutte fut conduite par MM. Martin, président fédéral et Brouillard. M. le commandant Cabon délégué par M. Henry Paté, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Physique, remit à Roger Pouleur, chef d'Hautmont, une Coupe du « Journal » puis une médaille à chacun des dix panniers.

L'honneur de cette journée revient à MM. Martin Amys et Cousin, de la Ligue de Paris, qui en furent les vaillants et dévoués organisateurs.

A LA PAUME LILLOISE

Le 14 juillet, à Lille, s'illustrera d'une forte lutte d'excellence belge en 15 jeux entre les équipes de Féluy et Braine-le-Comte. Nous en reparlerons.

AUTOMOBILISME

LE CIRCUIT DE REGULARITE DE FOURMIES

On craignait quelque peu que la pluie vint contrarier la réussite de l'épreuve automobile et motocycliste, qu'organisaient dimanche, à Fourmies, l'Automobile-Club du Nord de la France et le Syndicat d'Initiative de Fourmies, avec le concours de la municipalité et de M. Loucheur, ministre du Travail.

Sur un circuit de 18 kilomètres, qui traversait les agglomérations de la région fourmisienne, les concurrents devaient tenir une moyenne de 36 kilomètres à l'heure pour les motos 350 cm. c. et au-dessous et pour les voitures de 8 CV et au-dessous, la moyenne était portée à 40 km. pour les motos au-dessus de 350 cm. c. et les autos au-dessus de 8 CV. Cette moyenne était contrôlée entre deux points inconnus des concurrents, signalons maintenant que ces points se trouvaient à la sortie de Féron et à l'entrée de Glageon.

A 14 heures, l'animation se faisait intense sur la Place Verte, les concurrents automobilistes et motocyclistes venaient retirer leurs dossards au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies où les opérations préliminaires étaient assurées par M. Martin, du I.A.C.N.F., aidé de MM. Manesse et Dessons, du Syndicat de Fourmies.

A 15 h., 22 automobilistes, une vingtaine de motocyclistes avaient satisfait aux opérations précédant le départ. 15 h. 40, après les dernières instructions données par MM. J. Dewez, président du Syndicat d'Initiative de Fourmies et M. Dehedin, directeur de l'A.C.N.F., le départ était donné au premier motocycliste. Ces départs allaient s'effectuer de minutes en minutes et devant une foule très dense.

Voici le classement de la catégorie Autos : 1er M. Lespinasse, 2e Bertrand, 3e Honoré, 4e Cousin, 5e Van Laelben, 6e ex-æquo : MM. Bernier et Warroquier, 8e Pelingre, 9e Mouzet, 10e Desfe, 11e Guérin, 12e Delvaux, 13e Gascoin, 14e Devallée, 15e Gaux, etc...

Le classement des motocyclistes s'effectue comme suit : 1er André Goffaux (Fourmies), 2e Degonssée, 3e Gonthier, 4e Moreau, 5e Van Eac, 6e Brack, 7e Liénard, 8e Vas'en, 9e Paquet, 10e Maréchal, etc...

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Dès que les classements furent établis, il fut procédé à la remise des prix, successivement, motocyclistes et automobilistes vinrent en prendre possession. Cette réunion était présidée par MM. Dertigny, 1er adjoin, remplaçant M. le maire, Dehedin, directeur de l'A.C.N.F. J. Dewez, président du Syndicat d'Initiative de Fourmies. Un magnifique bronze et le premier prix furent remis à M. Lespinasse, tandis que M. André Goffaux recevait la coupe de l'A.C.N.F.

HIPPISME

COURSES AU TREMBLAY DU 8 JUILLET

PREMIERE COURSE. — 1. Le Loupiot (Donaventure) ; g. 19.00 ; p. 8.00 ; 2. Mansard (F. Hervé) ; p. 20.30 ; 3. Perce-Neige (Rochetti) ; p. 10.50

DEUXIEME COURSE. — 1. Parentis (M. Durand) ; g. 34, p. 15.50 ; 2. Dioclétien (M. de la Forest) ; p. 14.00.

TROISIEME COURSE. — 1. Cyrano IV (Sibbritt) ; g. 38.60 ; p. 10.50 ; 2. Once Again (A. Palmer) ; p. 9.50 ; 3. Matine (Babénot) ; p. 19.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Chasselas (C. Boutillon) ; g. 9.50 ; pl. 6.50 ; 2. La Brize (V. Sibbritt) ; p. 9.50.

CINQUIEME COURSE. — 1. Masked Demon (Goldin) ; g. 55.50 ; pl. 15.00 ; 2. Marylebone (C. Boutillon) ; p. 14.00 ; 3. Centaury (A. Esling) ; p. 8.50.

SIXIEME COURSE. — 1. Mythe (E. Goldin) ; g. 185.50 ; p. 54.50 ; 2. Libourg (J. Winkfield) ; p. 16.00 ; 3. Pont Aven (W. Sibbritt) ; p. 15.50.

La prochaine conférence des gouvernements se réunira-t-elle en Suisse ?

On prépare au quai d'Orsay, la réponse à la note remise samedi par lord Tyrrell, donnant l'opinion du gouvernement britannique sur le lieu, la date et la procédure de la prochaine conférence des gouvernements qui aura à se prononcer sur la mise en application du plan Young et l'exécution de la décision de Genève du 16 septembre dernier. Il est probable que M. Briand donnera communication aujourd'hui au Conseil des ministres du projet de réponse. Mais il est dès à présent certain que le gouvernement français insistera pour que la conférence se réunisse, à défaut de Paris, dans une ville d'un pays neutre, la Suisse par exemple.

Trois soldats grièvement brûlés par une explosion d'essence dans une caserne

A Commercy (Meuse), un accident s'est produit à la caserne Margueritte. Alors que des soldats étaient occupés à remplir d'essence le réservoir d'un camion, une étincelle jaillit, qui enflamma le liquide. Le réservoir explosa.

Trois des soldats qui entouraient le camion ont été sérieusement brûlés, l'un d'eux si grièvement que l'on ne peut se prononcer sur son état.

A LA MAISON BLEUE
32 Place Nouvelle Aventure LILLE
Ses Complets en tous genres

La vérité sur la beauté

Ce ne sont pas les fards, mais la pureté du sang qui fait la beauté du teint. Si votre foie, vos reins, votre intestin travaillent paresseusement et, au lieu d'éliminer les poisons, les envoient continuellement dans votre sang, vous ne pouvez pas espérer avoir un teint rose et jeune, quel que soit le « traitement de beauté » que vous appliquiez. Attachez-vous donc d'abord à rétablir la pureté de votre sang en prenant chaque matin, en vous levant, votre petite dose de Sels Kruschen. Les six sels minéraux naturels qui sont combinés dans cette formule assureront l'activité et la régularité de fonctionnement de vos organes intérieurs. La pureté du sang s'ensuivra et avec elle le teint jeune et les couleurs fraîches de la santé.

Il a neigé abondamment en Savoie

La neige est tombée abondamment la nuit dernière et cette nuit sur toutes les hautes régions de la Savoie. La circulation dans les cols n'est cependant pas interrompue. On signale que dans la montagne Charbonnel la tourmente glacée a été si violente que la neige a atteint en certains endroits plusieurs mètres de hauteur.

Office départemental des Habitation à bon marché du Nord

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des Habitations à Bon Marché du Nord s'est réuni à la Préfecture le lundi, à 15 heures, sous la présidence de M. Davaine, sénateur.

Acte est donné du dépôt des rapports de M. l'inspecteur-gérant touchant la situation des groupes en exploitation, des groupes en construction, ainsi que des différents projets en voie de réalisation ou en instance.

Le Conseil d'administration autorise l'exécution de divers travaux de peintures intérieures, d'installations de branchements électriques et de gaz dans les groupes de Berlaimont, Marquette, Wasquehal, Hellemmes et Saint-Amand, et approuve les marchés proposés à cet effet.

Il homologue les résultats des adjudications auxquelles il a été procédé pour la construction à Lille d'une maison pour les étudiants et d'une maison pour les étudiantes, et à Lesquin d'un groupe de 52 maisons.

Il autorise la dévolution à la société d'habitations à bon marché de Saint-Sauive de la part réservée à cette commune sur les bonis du ravitaillement en vue de la construction d'habitations à bon marché.

Le Conseil d'administration arrête les dispositions nécessaires en vue de la participation de l'Office à l'exposition de l'habitation qui aura lieu à Paris en 1929.

Il charge M. l'inspecteur-gérant de se procurer des éléments de documentation sur des procédés de construction signalés par une dépêche de M. le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Sur la proposition de M. Couteaux, secrétaire général, le Conseil d'administration vote le principe de la création par les soins de l'Office d'une caisse spéciale permettant de consentir des prêts au taux de 4.50 % l'an, aux personnes désireuses de constituer l'apport personnel exigé en vue de faire construire des logements à loyers moyens dans les conditions prévues par la loi du 13 juillet 1928.

Le Conseil d'administration émet le vœu que les demandes de prêts de l'Etat soumises à l'autorité centrale en vue de la réalisation de projets de l'espèce reçoivent une prompte solution.

Le Conseil décide la mise à l'étude de l'avant-projet présenté par M. Couteaux et tendant à la construction par les soins de l'Office d'une maison destinée au logement des élèves de l'Institut Industriel du Nord.

QUE VOUS SOYEZ A LA MER ou à la campagne, n'oubliez pas de prendre comme dessert, le soir, votre Yoghourt crème Lactella.

Le palmarès de la Société générale d'Encouragement au Bien

NORD. — **Médaille d'argent de 2me classe.** — M. Cappele, né à Thiennes, demeurant au Havre ; Mlle Postère, née à Condé, demeurant à Valenciennes ; M. Verdavaine, né à Orchies, demeurant à Hellemmes.

Médaille de bronze. — M. Deschodt, né à Hazebrouck, demeurant à Hazebrouck.

PAS-DE-CALAIS. — **Médaille d'argent de 1re classe.** — M. Defurne, né à Arras, demeurant à Achincourt

Médaille d'argent 2me classe. — M. Hitmotne, né à Delettes, demeurant à Frethun ; M. Sauvage, né à Lens, demeurant à Lens ; M. Willescine, né à Boulogne-sur-Mer, demeurant à Mers-les-Bains.

Médaille de bronze. — M. Delcroix, né à Vaulx, demeurant à Amiens.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ŒUVRES SOCIALES PRIX PROSPER LAPLANCHE

Médailles de vermeil. — M. Cadet, à Fouquereuil (P.-de-C.); Mme Gressau, Avarin (P.-de-C.). M. Josien Hinges (P.-de-C.); M. Pruvost, Fouquereuil (P.-de-C.)

INSTRUCTION EDUCATION POPULAIRE

1. Civile — **Médaille Vermeil.** — M. Lescheria, à Anzin (Nord).

Médailles de bronze. — Mme Prouvost, à Tourcoing.

2. Militaires. — **Médailles de bronze.** — M. Leroy, adjudant de gendarmerie à Hazebrouck (Nord).

Le baccalauréat à Lille

1re PARTIE. — SERIE B (Nouveau Régime)

Candidats déclarés admissibles aux épreuves orales :

Mardi 9 Juillet. — Matin à 8 h. — (J.) : Breuillard, Briche, Browaeys, Carrin, Hainaut, Lecocq André, Carton, Cazin d'Honincthun, Mlle de Bettignies. — (J. 2) : Beaussart, Delerue, Garraud, Mlle Duquesnoy, Le Goff, Mourean, Aubin, Bailleul, Beaumez. — (J. 3) : Lherbier, Bergère, Boissart, Boot, Bouchart, Cassart, Cattelain, Coquet, Vion, Albert Auguste.

Soir à 14 h. — (J.) : Dupont Pierre, Cyther, Deramecourt, Desquennes, Devernay, Dubois Robert, Durieux Jean, Favrel, Francq. — (J. 2) : Gain, Glacet, Haas, Kuntz, Leclerc Marcel, Lecocq René, Lecuyer, Loyer, Masset. — (J. 3) : Malkowskt Prontchenko, Museux, Nicolle, Petit, Pinchon, Ponsell, Rémy, Rozin, Sén